



MONTMORENCY



Infos et coordonnées

Permanence de l'architecte conseil

Pour s'assurer de la bonne insertion des projets afin qu'ils contribuent à mettre en valeur le paysage et l'architecture propre à son identité, la commune de Montmorency a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Val d'Oise (CAUE) pour mettre en place une permanence d'un architecte conseil.

Sur rendez vous, le 3e mardi de chaque mois entre 9h et 13h dans les locaux des services techniques, 1 rue Rey de Foresta

Pour prendre rendez-vous :

Tél. : 01 39 34 98 09

Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Consultation du cadastre

Pour obtenir des renseignements cadastraux (références cadastrales, propriétaire, plan de situation, superficie d'un terrain...), consultez le site du service du cadastre :

www.cadastre.gouv.fr

Cadastre d'Ermont – Vallée de Montmorency

Centre des impôts d'Ermont

421, rue Jean Richepin

95125 Ermont

Tél. : 01 30 72 82 50

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 et de 16h
- mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15

Architecte des Bâtiments de France

Tout projet situé dans le périmètre de protection des Monuments Historiques (Orangerie, Musée Jean-Jacques Rousseau, La Collégiale, le Donjon) est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Cela nécessite le dépôt d'un exemplaire du dossier de demande supplémentaire.

Cette consultation est faite par la mairie lors de l'instruction de votre demande et engendre une majoration du délai d'instruction de votre demande.

37 rue de la Coutellerie

95300 Pontoise

Tél. : 01 30 32 08 44

Mail : sdap.val-doise@culture.gouv.fr

Communauté d'Agglomération de la Plaine Vallée Forêt de Montmorency (CAPV)

Tout dossier ou tout complément de dossier doit être déposé en mairie, néanmoins l'instruction des permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir est assurée par la Communauté d'Agglomération de la Plaine Vallée.

Mme Jolanta Gondek-Pelotte

1 rue de l'Égalité – CS 10042

95233 Soisy-Sous-Montmorency

Tél. : 01 30 10 91 61

Mail : contact@agglo-plainevallee.fr

www.agglo-plainevallee.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Infos pratiques

Horaires d'ouverture des Services Techniques :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture du Service Urbanisme :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermé le mercredi

Contact

Contacter les Services Techniques

Tél. : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Liens utiles

[Les servitudes qui s'appliquent à votre terrain](#)

[Avant tout ouvrage, consultez le règlement du PLU](#)